

Commune de POULIGNEY-LUSANS

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le VINGT NEUF août ; le conseil municipal de la commune de Pouligney-Lusans s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 23 août 2024 sous la présidence de M. Frédéric SIKORA, maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mesdames Agnès DJAMÉÏ DELILLE, Karine MAIRE Marie MORVAN, Géraldine VIENNET et Béatrice VAUTHEROT ; Messieurs Benjamin BARBIER, Yannick DÉBOUCHE, Thierry HENRY, François HERANNEY, Marc LAURENT, Alain ROGGERO et Frédéric SIKORA.

Excusés : Madame Séverine PIERRE ; Messieurs Philippe BONNOT et François HERANNEY (donne pouvoir à Frédéric SIKORA)

Absent :

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 27 juin 2024
- Vente de matériel de cuisine de la salle des associations
- Don du matériel de cuisine de la salle des associations
- Location salle des associations
- Remboursement de l'Elan pour l'achat de l'estrade
 - Chaudière boulangerie
 - Nettoyage fontaine Pouligney
 - Achat bancs
 - Déplacement de 2 tables de pique-nique
 - Repas
 - Rue du Charmey
 - Chemin de Quenecey
 - Chemin des brousses
 - Date de la prochaine séance du conseil municipal

Les membres du Conseil Municipal adoptent le compte-rendu de la séance du 27 juin 2024 avec

10 voix pour
0 voix contre
0 abstention

Ouverture de séance

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Marie MORVAN est désignée secrétaire de séance.

2024-25 : Vente de matériel de cuisine de la salle des associations

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, suite à la location de la salle des associations, le matériel de cuisine n'a plus d'utilité et a été démonté dernièrement.

Il propose donc de vendre le matériel ci-dessous à un administré de la Commune qui s'est porté acquéreur de différents éléments aux tarifs fixés ci-dessous (Sébastien LAVIER)

A savoir :

Le lave-vaisselle au prix de 200 euros
Le four au prix de 200 euros
La petite table inox au prix de 100 euros

Après entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, avec

10 Voix pour
0 Voix contre
0 Abstention

- ✓ Décident d'accepter de vendre le matériel à M. LAVIER Sébastien le lave-vaisselle au prix de 200 euros, le four au prix de 200 euros, la petite table inox au prix de 100 euros.

2024-26 : Don du matériel de cuisine de la salle des associations

Monsieur le Maire propose de donner à l'association ELAN, qui œuvre à la vie du village, le réfrigérateur et le congélateur se trouvant dans la salle des associations.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et, en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident avec :

10 voix pour

0 voix contre

0 abstention

- ✓ D'accepter le don du matériel de cuisine, à savoir le réfrigérateur et le congélateur à l'Association ELAN.

2024-27 : Location salle des associations

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la demande de location de l'ancienne salle des association sise rue d'Archamp à Pouligney évoqué dans un précédent conseil municipal a aboutie avec la proposition de 300€ mensuel de loyer.

Madame Pupier exercera son activité de réflexologie et de yoga ; Elle a réalisé de gros travaux afin de rendre ce lieu accueillant et adapté à ses activités (pose de parquet dans la grande salle, revêtement de sol dans l'entrée et la cuisine, peinture des murs...).

Monsieur le Maire propose de lui octroyer 1 mois de loyer gratuit afin de couvrir une partie de ses frais.

Le bail de location prendra effet le 1 septembre 2024.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et, en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident avec :

11 voix pour

0 voix contre

0 abstention

- ✓ D'accepter de faire bénéficier à Madame Pupier de 1 loyer gratuit.
- ✓ D'autoriser le Maire à faire signer le bail de location à compter du 1^{er} septembre au prix de 300 euros mensuel avec l'indication de cette décision.

2024-28 : Remboursement de l'Elan pour l'achat de l'estrade

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune et L'ELAN ont décidé d'acquérir une estrade pour équiper la salle multi-activités. Elle servira pour les événements organisés par l'association ainsi que pour les locations effectuées par la commune.

L'achat de l'estrade a été entièrement financé par la commune pour un montant de 5026.00€, l'association propose de participer pour un montant à hauteur de **2100.00 €**

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident avec

11 voix pour

0 voix contre

0 Abstention

- ✓ D'accepter la participation de l'association au financement de l'estrade pour un montant de **2100.00 €**.

Questions diverses

Chaudière boulangerie

L'emplacement de la chaudière n'est pas aux normes. Comme il s'agit d'un déplacement de chaudière, c'est à la charge du propriétaire.

Nettoyage de la fontaine de Pouligney

La fontaine de Pouligney est pleine d'algues et cela bouche les canalisations. Elle doit être nettoyée.

Achat de bancs

Plusieurs bancs vont être installés sur le parvis de la SMA.

Déplacement de 2 tables de pique-nique

2 tables vont être déplacées du chemin des éoliennes pour les mettre au parc de Pouligny.

Terrains de jeux

Le matériel est arrivé pour remettre aux normes les aires de jeux de Lusans et Pouligny.

Repas du 6 septembre

Un repas avec les conseillers et conjoints ainsi que les employés municipaux se déroulera le 6 septembre à l'étang du Séquoia à Lusans.

Rue du Charmey

Les travaux devraient démarrer prochainement

Chemin de Quenecey

Le chemin sera nettoyé des tuiles et gravas pour mettre en état suivant les directives.

Chemin des Brousses

Il y a eu des ornières suite aux fortes pluies. Il faut le remettre en état.

Date de la prochaine séance du conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au 3 octobre à 20h30.

Levée de séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.